

Plan - Protocole de description des « petits herbiers »

Michel Hoff

Octobre 2024

1ère étape

Saisie des spécimens dans un tableur

Grille de saisie Excel pour les spécimens d'herbier

num_part : numéro d'ordre dans l'herbier de dépôt (facultatif)

taxon part : nom du taxon inscrit sur l'étiquette d'herbier, avec le ou les auteur(s)

nomcite : nom actuel correct du taxon d'après taxref_v16 pour les spécimens récoltés en France (ou pour les spécimens dont le nom est présent dans Taxref - mais par exemple récolté en Allemagne, en Belgique, en Suisse, etc.), plant_list ou tropicos pour les espèces non présentes en France.

cd_nom : pour les noms présents dans TaxRef.

nu_ciff : numéro interne du taxon dans le référentiel taxonomique de la Société Botanique d'Alsace (1)

type : type si c'est un type

nu_adm : numéro interne de l'unité administrative dans le référentiel de la Société Botanique d'Alsace (1)

codedepart : numéro du département

nu_com : numéro insee de la commune

commune_étiquette : commune en toute lettre, copiée ou déduite de la localité inscrite sur l'étiquette

localite : on recopie l'ensemble des informations concernant la localité inscrite sur l'étiquette d'herbier

localite1 : compléments à la localité, s'il y a lieu

localite2 : compléments à la localité, s'il y a lieu

localite_standard : correction du nom de la localité en cas d'erreur typographique ou orthographique, s'il y a lieu (facultatif)

admpub1_pays : nom du pays

admpub2_région : nom de la région

admpub3_sousrégion : nom de l'unité administrative inférieure à la région, s'il y a lieu

altitude : en mètre

xlambert2 : longitude en lambert2 étendu - ou tout autre système de coordonnées

ylambert2 : latitude en lambert2 étendu - ou tout autre système de coordonnées

habitat : habitat, milieu, formation végétale

cultive : CT si la plante récoltée est en culture - plante agricole ou horticole

subspontanée : CT_LOC si la plante est habituellement cultivée mais la récolte a été faite hors de la culture.

jour

mois en chiffre arabe

annee

Attention, ne jamais utiliser les dates automatiques, car elles ne sont pas compatibles entre certains logiciels et certains pays

botaniste_collecteur : nom du ou des botanistes ayant récolté la plante

numero : numéro du spécimen, s'il y a lieu

qual : compléments alphanumérique au numéro du spécimen, s'il y a lieu, préfixe ou suffixe

herbier : herbier d'origine, s'il y a lieu

herbier1 : second herbier d'origine, s'il y a lieu (2)

herbier2 : troisième herbier d'origine, s'il y a lieu (2)

determineur : nom du détermineur, s'il y a lieu (3)

anneedet : année de déterminations, s'il y a lieu (3)

complément étiquette : commentaire libre sur l'étiquette ou le spécimens, s'il y a lieu

remarques : autres informations inscrites sur l'étiquette

(1) : demander la dernière version à pro.herbario@gmail.com

(2) : un même spécimen peut avoir été intégré dans plusieurs herbiers successifs.

(3) Par convention, lorsqu'il n'y a pas de détermineur, c'est le collecteur qui a déterminé le spécimen.

2ème étape

Rédaction d'un article de description de l'herbier

Introduction

Date et conditions d'acquisition de la collection (don, dépôt, prêts).

Biographie de l'auteur principal

Dates et lieux de naissance et de décès, parcours professionnel, différents lieux d'habitations s'il y a lieu. Démarche de constitution de l'herbier : scolaire, études de sciences naturelles, de pharmacie, d'agronomie, naturaliste amateur, herbiers des lieux de vacances, etc. L'herbier a-t-il été constitué sur une courte ou une large période.

Description physique de l'herbier

- Description rapide et générale.
- Classeur, liasse, porte feuille sanglé ou non, boîte, carton, boîte archive : nombre, taille, matériel.
- Planche : nombre, taille, matériel (papier normal, carton, chemise, etc.).
- Spécimens : Un ou plusieurs spécimens sur une planche, d'une ou de plusieurs localités.
- Fixation et attachage : sans attache, languette, papier adhésif, colle.
- Etiquette : taille, informations (manuscrites, machine à écrire, traitement de texte) types d'informations (famille, nom scientifique, nom vernaculaire, commune, localité, date, nom du collecteur), présence d'informations morphologiques ou d'autres informations.
- Fixation des étiquettes : libre, collée, manuscrite sur la planche, etc.
- Spécimens : S'il y a plusieurs spécimens de plusieurs localités, comment sont identifiés (ou non) les différents spécimens.
- Etat général des spécimens : excellent, bon, moyen, +/- dégradé, etc.
- Présence de dessins, d'illustrations ou des photos.

Contenu de l'herbier

- Type de rangement (alphabétique, par famille, par genre, par localités, par date, sans rangement, etc.).
- Numérotation des spécimens : pas de numérotation, numérotation propre (1 à nn) ou numérotation particulière (numéro du taxon dans la Flore Fournier par exemple).
- Dates début et fin de collecte.
- Historique des collectes, retracer la chronologie et les itinéraires des collectes.
- Les principales localités, classées par pays, régions, départements, communes.
- Présence d'une ou plusieurs localités remarquables (site sensible, zone protégée, etc.).
- Les principaux habitats. Habitats particuliers s'il y a lieu.
- Autres collecteurs des spécimens de l'herbier s'il y a lieu, biographie et origine de ces collecteurs.
- Autres collections s'il y a lieu, s'il y a lieu, histoire ou origine de ces collections.

Analyse des taxons collectés

- Les taxons collectés, principales familles ou principaux genres.

- Types de collectes : plantes communes, ligneuses ou herbacées, indigènes ou horticoles, etc.
- Groupes particuliers : par exemple plantes halophiles, de zones humides, de montagnes, de jardins, céréales et plantes alimentaires, plantes médicinales, mauvaises herbes des cultures, orchidées, etc.
- Espèces disparues, espèces nouvelles, espèces envahissantes.
- Présence d'espèces patrimoniales et/ou protégées.
- Présence de types.

Conclusion : intérêt de l'herbier

- Scientifique : plantes banales ou rares, bien localisées, +/-exhaustif pour une commune ou une localité, présence d'espèces disparues ou première citation d'une espèce nouvelle ou envahissante, plantes ayant été utilisés pour une publication scientifique, etc.
- Chorologique : localisations ou dates d'observations nouvelles.
- Pédagogique :
 - spécimens de bonne qualité avec des informations morphologiques manuscrites sur la planche d'herbier par exemple ;
 - +/- exhaustif pour un genre ou une famille ;
 - herbier « Manuel de botanique » avec des planches sur les types de feuilles, de fleurs, d'inflorescences, etc.
- Historique : données très anciennes ou non connues. Collecteur connu ayant publié des travaux de botanique.
- Patrimonial : par exemple :
 - herbier +/- complet rassemblant la plupart des espèces banales d'une commune ou d'une localité, et quelques espèces rares ou disparues, à un moment donnée ;
 - herbier d'une élève instituteur des années 1890 en Alsace ;
 - herbier des étudiants en pharmacie des années 1930 ;
 - herbier d'une élève de collège agricole ;
 - etc.
- Esthétiques : Spécimens de belles qualités, tableaux botaniques, etc.

Bibliographie

- Publications sur l'herbier
- Publications sur le ou les collecteurs